

Témoignages



Quotidien du parti communiste réunionnais

avril 87

Théâtre

FOURCADE AU PURGATOIRE

Comment et par qui sera financé l'achèvement des travaux du Grand Marché? L'État reconsidère l'attribution des subventions liées au programme et la mairie de Saint-Denis demande au Conseil Général d'envisager de nouvelles dispositions pour la finition des travaux.

Le feuillet du Grand Marché rebondit. La nouvelle salle, qui devait être livrée dans le courant du mois de mai, n'est toujours pas achevée et donne tous les signes d'avoir trouvé le chemin du purgatoire.

On a vu au cours des épisodes précédents le début de réalisation d'un programme dans le financement duquel l'État devait intervenir par tranches successives, au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Puis le Département, maître d'ouvrage dans ce projet, a confié par convention à la municipalité de Saint-Denis le soin de régler les problèmes de gestion de la future salle. Episode suivant: la municipalité dionysienne désigne une «chargée de mission» ayant pour rôle d'articuler les besoins de diverses troupes ou associations culturelles à la recherche d'un lieu.

Au préalable, les responsables dionysiens et du Conseil Général avaient écarté la proposition du théâtre Volland – premier occupant des lieux – de faire de la nouvelle salle du Grand Marché un «centre dramatique régional», et repoussé du même coup la troupe d'Emmanuel Genvrin, considérée comme une empêchuse de tourner en rond.

La troupe du Grand Marché a même reçu un avis d'évacuation des lieux à partir du... 1^{er} juin. Or elle est toujours là et s'apprête même à occuper le

Grand Marché pendant toute la durée du mois de juin, avec ses représentations de «Run Rock».

Que se passe-t-il donc du côté de la salle Fourcade?

Visitée récemment par un inspecteur général des spectacles et du théâtre, M. Yves Deschamps, elle a été jugée «non conforme au programme établi en 82».

Selon les personnes (et les passions) on parle de non-respect d'un programme ou plus franchement de détournement de subvention.

La situation créée est la suivante: la salle ne répondant plus aux objectifs pour lesquels elle a été définie, comment l'État va-t-il disposer de la partie des subventions qui lui reste à verser (environ un million de francs a été attribué, sur un programme de subvention qui en comportait quatre)?

Pour corser la partie, le théâtre Volland – qui doit de toute façon quitter le Grand Marché et qui n'accepte pas le projet défini par la municipalité de Saint-Denis – a fait appel au Ministère et à la direction des théâtres (via l'administration préfectorale) pour arbitrer son conflit avec la municipalité de Saint-Denis. C'est M. Rémi Thuau qui joue dans cette affaire les «Monsieur bons offices», dans un souci de faire tomber les passions et si possible de trouver un autre lieu pour la troupe Volland.

Du point de vue administratif, «l'État pourrait utiliser une partie de la subvention inscrite au programme pour installer le théâtre Volland dans d'autres lieux».

Le maire de Saint-Denis ne serait pas hostile à cette éventualité mais les choses en sont restées là, aucun contact n'étant intervenu entre la troupe Volland et la municipalité dionysienne.

Du coup, il faut trouver ailleurs le financement complémentaire pour l'achèvement de la salle Fourcade. Au cours d'une réunion de travail, tenue hier après-midi, le responsable des services culturels municipaux aurait émis le vœu de voir le Conseil Général reconsidérer la fin des travaux, «la salle construite n'étant pas exploitable pour jouer du théâtre».

Tel qu'il se trouve désormais posé, le problème remet en cause un certain nombre de positions acquises. Notamment, le fait que jusqu'à présent, la municipalité de Saint-Denis s'est trouvée à la tête d'un grand théâtre sans bourse délier, simplement en apportant un terrain constructible. En effet, la salle récemment municipalisée a été construite sur des fonds du département et des subventions d'État.

De l'avis des médiateurs, «on est en train de trouver une solution». Mais laquelle? Ce sera l'objet du prochain épisode.

Pascale David